L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLÉANS.
SAMEDI, 24 JUILLET 1886.

PETITES ANNONCES.

PERDU.

PERDU—Avant hier soir, une montre avec chaîne et croix en or, dans le trajet des rues Remparts Dauphine, Baronne et St. Charles à la rue Euterpe. La personne qui la rapportera au bureau de l'ABEILLE recevra une récompense libérale. 24juil—2f

ON ne veut pas qu'il y ait de cordonniers sans emploi. M. POKORNY, Nos. 20 et 38 rue St-Charles, ajoutera 150 hommes à son personnel déjà très considérable. Tout cordonnier qui peut faire des chaussures cousues, trouvera à travailler en s'adressant aux endroits ci-dessus indiqués. 22juil—4f

A VENDRE.

A vendre—Un restaurant première classe, près de la rue du Canal, pour cause de départ. S'adresser au bureau du journal. 20 juillet—7f

A louer ou à vendre—Une ferme cultivée en jardin potager, en plein rapport; paroisse Jefferson, rive droite du Mississippi. S'adresser à Edouard Drouet, au bureau de R Milliken, 135 rue Gravier, N. O. 18juil—

A vendre ou à louer.—Maison double neuve rue Prieur, entre Columbus et Laharpe. 17 juil—1 sem

Tombes à vendre—Nouveau cimetière St. Louis, à $225, $250 et plus. MM. KURSHEEDT & BIENVENU, 114 rue du Camp. 30mai—2m

A LOUER.

A louer—Une résidence élégante à deux étages, onze chambres, grande cour et jardin, entrée pour une voiture, 285 rue Dumaine. S'adresser à l'épicerie du coin. 23 mai

MONITION

ETATS-UNIS D'AMÉRIQUE.
DISTRICT ORIENTAL DE LA LOUISIANE

COUR DE CIRCUIT DES ETATS-UNIS pour le Cinquième Circuit et District Oriental de la Louisiane.

Le Président des Etats-Unis d'Amérique, à tous ceux à qui parviendra ceci, salut :

Attendu que Harry T. Howard ayant acheté à une vente publique faite par R. B. Pleasants, marshall des Etats-Unis pour le district oriental de la Louisiane, le 12 juin 1886, en vertu d'un writ de saisie et vente à lui adressé et émis par l'Hon. Cour de Circuit des Etats-Unis pour le cinquième circuit et district oriental de la Louisiane, dans l'affaire de Harry T. Howard contre la Crescent City Sugar Refining Company, No 11,297 du docket de la dite Cour, la propriété ci-après décrite, et s'étant adressé à la dite cour pour une monition et un avis, conformément à la loi, savoir: les sections 2370, 2371, 2372 et 2373 des Statuts Revisés de l'Etat de la Louisiane, ou loi No. 96 approuvée le 10 mars 1870.

Que toutes les personnes intéressées dans l'affaire sachent qu'elles sont citées et prévenues, au nom des Etats-Unis d'Amérique et de la Cour de Circuit des Etats-Unis pour le Cinquième Circuit et District oriental de la Louisiane, si elles ont des droits, titres ou réclamations touchant la propriété ci-après décrite, par suite d'un vice de forme quelconque dans l'ordre ou le décret de la Cour en vertu duquel a été opérée la vente, ou d'une irrégularité ou d'une illégalité dans l'estimation, l'annonce ou la description, ou dans l'époque fixée pour la vente et la manière de la faire, ou pour tout autre vice quelconque, de déduire, dans les trente jours qui suivront la première insertion de cette monition dans les journaux, les raisons pour lesquelles la vente ainsi faite ne serait pas confirmée et homologuée.

La dite propriété a été vendue dans l'affaire de Harry T. Howard contre la Crescent City Sugar Refining Company, No. 11,297, du docket de la dite Cour de Circuit des Etats-Unis pour le Cinquième Circuit et District oriental de la Louisiane, et Harry T. Howard s'en est rendu acquéreur au prix de dix mille dollars.

Description de la propriété telle qu'elle est contenue dans l'acte de vente du dit marshal des Etats-Unis, enregistré au bureau du Contrôleur des Aliénations pour la paroisse d'Orléans, Etat de la Louisiane, le 21 juillet 1886, dans le livre No. 127, pages 43 et 44.

1. Tout et particulièrement dix lots de terre avec tous les édifices et toutes les améliorations qui s'y trouvent, les ustensiles, vacuum pans, réservoirs, cars, chaudières, machines, appareils, aménagements et dépendances faisant partie d'une raffinerie attachée à la propriété, ainsi que tout droits, toutes voies, tous privilèges et accessoires, situé dans le Premier District de cette ville, carré d'ilet borné par les rues Peters (ci-devant Nouvelle Levée), St. Joseph, Commerce et Julie, et désigné et décrit comme suit:

Un terrain désigné par la lettre A sur un plan de I. H. Pilié, sous voyer de la ville, daté du 25 octobre 1881, annexé, pour que l'on s'y réfère, à un acte passé pardevant W. J. Castell, notaire en cette ville, le 18 nov 1881, et mesurant vingt-trois pieds deux pouces et sept lignes de façade rue Peters (ci-devant Nouvelle Levée), vingt-trois pieds de largeur à l'arrière, sur cent vingt-six pieds quatre pouces et quatre lignes de profondeur sur la limite latérale la plus rapprochée de la rue St-Joseph, et cent vingt-cinq pieds cinq pouces et trois lignes de profondeur sur la limite latérale la plus rapprochée de la rue Julie, le séparant de la propriété de P. Tulane. Un autre terrain mesurant environ vingt trois pieds de façade rue Peters (ci-devant Nouvelle Levée), sur cent vingt deux pieds huit pouces et un tiers, sur cent vingt trois pieds huit pouces et un tiers de profondeur. Deux terrains désignés par les numéros cent six et cent sept sur un plan déposé, pour que l'on s'y réfère, au bureau de J. O. Stark, ancien notaire en cette ville, aussi sur un plan de Pilié & Murray, daté du 3 mars 1869. Le dit terrain cent six mesure dix-neuf pieds deux lignes de façade rue Peters (ci devant Nouvelle Levée); dix-neuf pieds huit pouces et sept lignes de largeur à l'arrière, sur cent vingt pieds cinq pouces de profondeur; et un terrain cent sept mesure dix-neuf pieds un pouce et quatre lignes de façade rue Peters (ci-devant Nouvelle Levée); dix-neuf pieds trois pouces et quatre lignes de profondeur à l'arrière, sur cent treize pieds, cinq pouces de profondeur. Un terrain désigné par le numéro cent cinq sur le plan précédemment cité, dans le bureau de l'ancien notaire Stark, mesurant vingt-un pieds, quatre pouces et deux lignes de façade rue Peters (ci-devant Nouvelle Levée), vingt pieds, onze pouces et cinq lignes de largeur à l'arrière, sur cent treize pieds, cinq pouces de profondeur. Un terrain mesurant vingt pieds, plus ou moins, faisant face à la rue Peters (ci-devant Nouvelle Levée), sur cent douze pieds, un pouce, plus ou moins de profondeur. Un terrain désigné par la lettre "A" sur un plan de J. A. D'Hémecourt, voyer, annexé à un acte passé pardevant F. D. Seghers, notaire en cette ville, le 25 octobre 1871; et mesurant dix neuf pieds, deux pouces de façade rue Peters (ci-devant Nouvelle Levée); dix neuf pieds de largeur à l'arrière; cent onze pieds de profondeur sur la limite latérale la plus proche de la rue Julie, et cent douze pieds, deux pouces et deux lignes de profondeur sur la limite latérale la plus proche de la rue St Joseph. Trois terrains désignés par les numéros quatre, cinq et six sur un plan de C. F. Zimple, daté du 8 février 1835, et mesurant comme suit:

Le terrain numéro quatre, environ vingt-un pieds cinq pouces et demi de façade rue Commerce sur cent quatre pieds de profondeur, et vingt un pieds huit pouces de largeur à l'arrière; le terrain cinq, vingt un pieds cinq pouces et demi de façade rue du Commerce, sur cent quatre pieds de profondeur et vingt un pieds huit pouces de largeur à l'arrière. Le terrain numéro six, vingt un pieds onze pouces de façade rue du Commerce, sur cent quatre pieds de profondeur et vingt-un pieds huit pouces de largeur à l'arrière, le tout plus ou moins. Aussi le tout et séparément, la machine, les appareils, installations et dépendances, et tous les articles de propriété personnelle contenus dans la bâtisse érigée sur les terrains précédemment décrits et où s'exploite une raffinerie, dont la liste détaillée de l'inventaire est annexée pour que l'on s'y réfère à un acte passé devant André Hero Jr, notaire de cette ville, le 30 janvier 1883.

2. Quatre terrains avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, ainsi que tous droits, passages et privilèges y appartenant, situés dans le Premier Districts de cette ville, dans le carré d'ilet précédemment décrit, borné par les rues Peters (ci-devant Nouvelle Levée) St-Joseph, Commerce et Julie, désignés par les numéros un, deux, trois et quatre, sur un plan de Louis H. Pilié, sous voyer de la ville, sous la date du 30 septembre 1880, déposé pour que l'on s'y réfère, au bureau de A. Hero, Jr., comme le plan No. 51. Les dits terrains sont contigus les uns aux autres et mesurent comme suit: Les terrains numéros un et deux mesurent chacun trente-deux pieds huit pouces et sept lignes de face à la rue Peters (anciennement rue Nouvelle Levée) trente-deux pieds sept pouces de large dans le fond sur une profondeur de cent onze pieds dix pouces et six lignes sur la ligne de côté du numéro un la plus rapprochée de la rue St Joseph, cent onze pieds deux pouces et sept lignes sur la ligne de division entre les numéros un et deux, et cent dix pieds sept pouces de profondeur sur la ligne de côté du lot numéro deux la plus rapprochée de la rue Julie; et les lots numéros trois et quatre sont adjacents l'un à l'autre et mesurent chaque trente deux pieds cinq pouces de face à la rue Commerce, trente deux pieds sept pouces de large dans le fond, sur une profondeur de cent dix pieds sept pouces sur la ligne de côté du numéro trois la plus rapprochée de la rue Julie; cent onze pieds deux pouces et sept lignes sur la ligne de division entre les numéros trois et quatre, et cent onze pieds dix pouces et six lignes de profondeur du côté du lot numéro quatre le plus rapproché de la rue St-Joseph. Les dits quatre lots composent un corps ou portion de terre avec une façade de soixante-cinq pieds cinq pouces et six lignes de face à la rue Peters (anciennement rue Nouvelle Levée), et s'étendant en profondeur jusqu'à la rue Commerce, sur laquelle rue ils ont une façade de soixante-quatre pieds dix pouces, et ce sont les mêmes lots désignés par les lettres G, H, I, J, d'après un plan de J. Pilié, enregistré au bureau de R. Lavergne, ex notaire en cette ville.

Tout et particulièrement les droits d'usage et d'occupation jusqu'au treizième jour de septembre A. D. 1907, la dit Crescent City Sugar Refining Company, conformément à un bail du fond de l'éducation Tulane du lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet ci-dessus décrit, borné par les rues Peters, anciennement Nouvelle Levée, St. Joseph, Commerce et Julie, désigné comme lot numéro deux et mesurant (au pied américain) dix-huit pieds dix pouces de face à la rue Peters, anciennement Nouvelle Levée, à peu près vingt un pieds huit pouces de largeur dans le fond sur une profondeur d'à peu près cent vingt trois pieds huit pouces et un tiers sur la ligne qui le divise du lot numéro un, et à peu près cent vingt-quatre pieds sept pouces de profondeur sur la ligne du lot numéro trois, le dit lot étant désigné par les mots: "la propriété de Paul Tulane," sur un plan fait par A. de Armas, député voyer, annexé pour référence à un acte passé pardevant le soussigné, Andrew Hero, Jr., notaire, le 30 janvier 1883, laquelle dite propriété a été spécialement hypothéquée par la dite compagnie par acte pardevant Andrew Hero, Jr., notaire, en date du 21 mars 1883, en faveur du porteur ou porteurs des billets et coupons spécifiés dans la pétition dans l'affaire ci-dessus.

Témoin, l'Honorable Morrison R. Waite, Juge président de la Cour Suprême des Etats-Unis d'Amérique, dans la ville de la Nouvelle-Orléans, ce 19me jour de Juillet, A. D. mil huit cent quatre-vingt-six, et de l'indépendance des Etats-Unis d'Amérique la 111me Année.

(Signé) EDWARD C. BILLINGS, Juge.

Bureau du Greffier: Je certifie que ce qui précède est une copie exacte de l'original enregistré dans ce bureau.

En foi de quoi j'ai signé et apposé le sceau de la dite Cour, dans la ville de la Nouvelle-Orléans, ce 23me jour de Juillet 1886.

R. R. HUNT, Greffier.
Par A. J. CARTER, Député-Greffier.
24 juil—7.14.21.24 août

Succession de Charles Feimour.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 17,160—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par P. S. Wiltz, Jr., administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
13 juil—15 23 27

Ventes de Propriétés Foncières —POUR— TAXES D'ETAT.

L'Etat de la Louisiane contre les contribuables en défaut.—Paroisse d'Orléans, Sixième District.

En vertu de l'autorité qui m'est conférée par la Constitution et les lois de l'Etat de la Louisiane, je vendrai, à la porte principale de la Maison de Cour où siège la Cour Civile de District de la paroisse d'Orléans, Passage St-Antoine, dans le deuxième district de cette ville, aux heures fixées par la loi pour les ventes judiciaires, à partir de onze heures du matin, SAMEDI, le 24ème jour de Juillet 1886, et continuant de jour en jour jusqu'à ce que les ventes soient terminées, toutes les propriétés foncières sur lesquelles il est dû en ce moment des taxes à l'Etat de la Louisiane, et à la paroisse d'Orléans, dans le but d'assurer la perception des taxes assessées en 1885, y compris l'intérêt qui les grève à partir du 31 Décembre de l'année où lesdites taxes étaient dues, à raison de 1 pour cent par mois jusqu'à paiement final, avec tous les dépens.

Les noms desdits contribuables en défaut ou délinquants, le montant des taxes dues par chacun d'eux d'après l'assessement de la dite année, et les propriétés foncières, assessées à chacun des contribuables susdits et devant être vendues sont indiqués ci-dessous.

AMES, OLIVER—Taxe de 1885, montant à $18 00
Six lots de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Front, Joseph, Octavia et Tchoupitoulas, désignés comme lots Nos. 1, 2, 3, 4, 5 et 6, de l'ilet No. 80, mesurant 180 pieds de face à la rue Front sur 119 pieds de profondeur. Lot No. 1 formant l'encoignure des rues Front et Joseph.

AMES, OLIVER—Taxe de 1885, montant à $3 60
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Octavia, Tchoupitoulas, Joseph et Front, désigné comme lot No. 11 de l'ilet No. 69, mesurant 30 pieds de face à la rue Octavia sur 139 pieds de profondeur.

AMES, OLIVER—Taxe de 1885, montant à $3 70
Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Octavia, Joseph et Front, désignés comme lots Nos. 21 et 22 de l'ilet No. 69, mesurant 60 pieds de face à la rue Tchoupitoulas sur 139 pieds de profondeur.

AERO, ANN, Vve—Taxe de 1885, montant à $7 20
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Maréchal Ney, Bordeaux et Front, désigné comme lot No. 4 de l'ilet No. 84, mesurant 28 pieds de face à la rue Tchoupitoulas sur 150 pieds de profondeur.

BELL, LEVI—Taxe de 1885, montant à $3 40
Une portion de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par l'Avenue Peters et les rues St George, Octavia et St André, désignée comme une portion de terre de l'ilet No. 573, mesurant 30 pieds de face à l'Avenue Peters sur 110 pieds de profondeur.

BELL, LEVI—Taxe de 1885, montant à $1 80
Une portion de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par l'avenue Peters, les rues St George, St André et Octavia, désignée comme une portion de terre de l'ilet No. 573, mesurant 30 pieds de face à l'avenue Peters sur 110 pieds de profondeur.

BITTER, JOSEPH—Taxe de 1885, montant à $6 00
Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Water, Austerlitz, Tchoupitoulas et Constantinople, désignés comme lots Nos. 11 et 12 de l'ilet No 90, mesurant 50 pieds de face à la rue Water sur 91 pieds de profondeur; le dit lot No. 11 forme l'encoignure des rues Water et Austerlitz.

BOSEWIN, ISAAC—Taxe de 1885, montant à $1 80
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Ferdinand, Oliver, Fourth et Walnut, désigné comme lot No. 4 de l'ilet No. 30, mesurant 30 pieds de face à la rue Walnut sur 97 pieds de profondeur.

BROWN, CHARLOTTE—Taxe de 1885, montant à $4 20
Une portion de deux lots de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Valence, Camp, Chestnut et Bordeaux, désignée comme partie des lots Nos. 11 et 12 de l'ilet No. 258, mesurant 50 pieds de face à la rue Valence sur 90 pieds de profondeur.

BROWN, FERDINAND—Taxe de 1885, montant à $7 20
Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Robert, Soniat et Jersey, désignés comme lots Nos. 7 et 8 de l'ilet No. 122, mesurant 64 pieds de face à la rue Tchoupitoulas sur 107 pieds de profondeur.

[illegible] K, THOS.—Taxe de 1885, montant à $6 00
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Camp, Constantinople, Général Taylor et Magazine, désigné comme lot No. 4 de l'ilet No. 2?4, mesurant 52 pieds de face à la rue Camp sur 120 pieds de profondeur.

[illegible]OFFEY, EUPHEMIA Mme—Taxe de 1885, montant à $12 00
Une portion de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Laurel, Live Oak, la propriété Foucher et Calhoun, désignée comme une portion de l'ilet No. 21, mesurant 144 pieds de face à la rue Live Oak sur 155 pieds de profondeur.

[illegible]OFFEY, EUPHEMIA SUCC.—Taxe de 1885, montant à $12 00
Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Delachaise, Laurel, Jersey et l'Avenue de la Louisiane, désignés comme lots Nos. 5 et 24 de l'ilet No. 158, mesurant chaque 31 pieds 5 pouces de face à la rue Delachaise sur 123 pieds de profondeur.

[illegible]OFFEY, EUPHEMIA—Taxe de 1885, montant à $1 00
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Jersey, Delachaise, Avenue de la Louisiane et Chippewa, désigné comme lot No. 17 de l'ilet No. 104, mesurant 32 pieds de face à la rue Jersey sur 124 pieds de profondeur.

[illegible]ANIELS, EDWARD—Taxe de 1885, montant à $2 40
Une portion de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Camp, Chestnut, Webster et l'Avenue Henry Clay, désignée comme une portion de terre de l'ilet No 34.

[illegible]EHL, J. J.—Taxe de 1885, montant à $3 00
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Magazine, Camp, la propriété Foucher et Calhoun, désigné comme lot No. [illegible] de l'ilet No. 29, mesurant 28 pieds 5 pouces de face à la propriété Foucher sur 136 pieds 6 pouces de profondeur.

[illegible]ONNELLY, P.—Taxe de 1885, montant à $6 60
Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Laurel, Aline, Annunciation et Delachaise, désignés comme lots Nos. 3 et 4 de l'ilet No. 157, mesurant chaque 3[illegible] de face à la rue Laurel sur 118 pieds de profondeur.

DUFFY, JOHN, SUC.—Taxe de 1885, montant à $2 40
Un lot de terre avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Valmont, Laurel, Jersey et Bellecastle, désigné comme lot No 18 de l'ilet No. 135, mesurant 30 pieds de face à la rue Valmont sur 130 pieds de profondeur.

DUFRESH, J. M.—Taxe de 1885, montant à $2 40
Un lot de terre, avec améliorations dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Toledano, Jersey, l'Avenue de la Louisiane et la rue Chippewa, désigné comme lot No. 16 de l'ilet No. 101, mesurant 27 pieds de face à la rue Jersey sur 127 pieds 10 pouces de profondeur.

DUPREY, JOSEPHINE—Taxe de 1885, montant à $18 00
Une moitié d'un lot de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Laurel, Lyons, Jersey et Upperline, désignée comme la moitié du lot No. 2 de l'ilet No. 140, mesurant 36 pieds de face à la rue Laurel sur 120 pieds de profondeur.

EDWARDS, JOSEPH—Taxe de 1885, montant à $3 60
Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Octavia, Constance, l'Avenue Peters et la rue Laurel, désignés comme lots Nos. 35 et 36 de l'ilet No. 187, mesurant 60 pieds de face à la rue Octavia sur 125 pieds de profondeur.

[illegible]NGIER, A., ET AUTRES—Taxe de 1885, montant à $7 20
Une portion de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Tchoupitoulas, [illegible], Lyon et Jersey, désignée comme une portion de terre de l'ilet No. 121, mesurant 60 pieds de face à la rue Tchoupitoulas sur 100 pieds de profondeur.

FAIRCHILD WM. A.—Taxe de 1885, montant à $30 70
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Magazine, Live Oak, Calhoun, et la propriété Foucher, désigné comme lot No 10 de l'ilet No. 28, mesurant 28 pieds 5 pouces de face à la propriété Foucher sur 123 pieds 6 pouces de profondeur, formant l'encoignure de la rue Magazine et la propriété Foucher.

FARRELL, WM., COLEMAN, JOHN ET KRUDE, GEO.—Taxe de 1885, montant à $9 00
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Magazine, Camp, Calhoun et la propriété Foucher, désigné comme lot No 3 de l'ilet No. 24, mesurant 28 pieds 5 pouces de face à la propriété Foucher sur 136 pieds 6 pouces de profondeur.

FINNEGAN, WM. H. Mme—Taxe de 1885, montant à $3 00
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par l'avenue de la Louisiane, les rues Chippewa, Delachaise et Jersey, désigné comme lot No. 10 de l'ilet No. 102, mesurant 30 pieds de face à l'avenue de la Louisiane sur 126 pieds de profondeur, le dit lot formant l'encoignure de l'avenue de la Louisiane et de la rue Chippewa.

GOULD, Mme A. C.—Taxe de 1885, montant à $3 60
Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Camp, Berlin, Magazine et Milan, désignés comme lots Nos. 11 et 12 de l'ilet No. 229, mesurant chaque 30 pieds de face à la rue Camp sur 150 pieds de profondeur.

HAUSER, JNO.—Taxe de 1885, montant à $3 60
Quatre lots de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Preston, Market, Arabella et l'avenue Nashville (Hurstville), désignés comme lots Nos. 8, 9, 10 et 11 de l'ilet No. 17, mesurant 120 pieds de face à la rue Market sur 105 pieds de profondeur.

HAUB, AUGUST—Taxe de 1885, montant à $15 00
Quatre lots de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Laurel, Soniat, Jersey et Dufossat, désignés comme lots Nos. 10 à 13 inclusivement de l'ilet No. 137, mesurant 124 pieds de face à la rue Laurel sur 110 pieds de profondeur; le dit lot No 10 formant l'encoignure des rues Laurel et Soniat.

HEI-TAND, E.—Taxe de 1885, montant à 60c
Un ilet de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans borné par les rues Hodge, Burthe, la ligne de Bloomingdale et l'avenue Washington, désigné comme ilet No. 102, mesurant 283 pieds de face sur 300 pieds de profondeur.

HERRICK, CATHERINE—Taxe de 1885, montant à $1 20
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Chestnut, Camp, Cadiz et Jena, désigné comme lot No. 5 de l'ilet No. 260 mesurant 30 pieds de face à la rue Chestnut sur 65 pieds de profondeur.

HENRY, THEODORE—Taxe de 1885, montant à $4 80
Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Colisée, Bordeaux, Chestnut et Valence, désignés comme lots Nos. 9 et 10 de l'ilet No 293 mesurant chaque 25 pieds de face à la rue Chestnut sur 102 pieds de profondeur; le dit lot No 10 forme l'encoignure des rues Colisée et Bordeaux.

HERMAN, ULRICH Mme—Taxe de 1885, montant à $6 00
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Austerlitz, Laurel, Constance et Général Taylor, désigné comme lot No. [illegible] de l'ilet No. 168, mesurant 28 pieds de face à la rue Austerlitz sur 120 pieds de profondeur; le dit lot forme l'encoignure des rues Austerlitz et Laurel.

HODGES, ALFRED Vve—Taxe de 1885, montant à ....$1 8[illegible]
Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Levee, Preston, Henry Clay et Webster, (Burtheville) désignés comme lots Nos. 18 et 19 de l'ilet No 10, mesurant 58 pieds de face à la rue Webster sur 97 pieds de profondeur.

JOHNSON CHAS. G.—Taxe de 1885, montant à $2 10
Une moitié d'un lot de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Prytanée, Pitt, Webster et la ligne de Bloomingdale, désignée comme une moitié de l'ilet No. 49 mesurant 127 pieds de face à la rue Prytanée sur 290 pieds de profondeur.

JOHNSON, CHAS. G.—Taxe de 1885, montant à $9 00
Un ilet de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, borné par les rues Perrier, Prytanée, Webster, et la ligne de Bloomingdale, désigné comme l'ilet No 48 mesurant 260 pieds de face à la rue Prytanée sur 300 pieds de profondeur.

JUNKER, WILSON A.—Taxe de 1885, montant à $8 40
Un lot de terre avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Magazine, Live Oak, Calhoun et la propriété Foucher, désigné comme lot No. 9 de l'ilet No. 28, mesurant 28 pieds 5 pouces de face à la propriété Foucher sur 123 pieds 6 pouces de profondeur.

KELLER, J. S. HERITIERS—Taxe de 1885, montant à $6 00
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par l'avenue Napoléon, les rues Jersey, Berlin et Tchoupitoulas, désigné comme lot No. 4 de l'ilet No. 115, mesurant 36 pieds de face à la rue Jersey sur 117 pieds de profondeur.

[illegible]KENBERG, ELIZABETH—Taxe de 1885, montant à $3 30
Une portion de trois lots de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Berlin, Constance et Milan, désignée comme une portion des lots Nos 8, 9 et 10 de l'ilet No. 172, mesurant 14 pieds de face à la rue [illegible] sur 12[illegible] pieds de profondeur.

[illegible]AFON, THOMY—Taxe de 1885, montant à $6 40
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par l'avenue de la Louisiane, les rues St Charles, Delachaise et Prytanée, désigné comme lot No 19 de l'ilet No. 379, mesurant 31 pieds de face à l'avenue de la Louisiane sur 00 pieds de profondeur.

LANE, HENRY—Taxe de 1885, montant à $2 40
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Bellecastle, Camp et Dufossat, désigné comme lot No. 25 de l'ilet No. 5?2, mesurant 30 pieds de face à la rue Bellecastle sur 150 pieds de profondeur.

LECHE FELIX J.—Taxe de 1885, montant à $1 80
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Preston, Market, Calhoun et la propriété Foucher, désigné comme lot No. 23 de l'ilet No 13, mesurant 30 pieds de face à la rue Market sur 102 pieds de profondeur.

WIS[illegible], JN[illegible]—Taxe de 1885, montant à $2 70
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Victor, Leonce, Edmond et l'avenue Henry Clay, désigné comme le lot No 9 de l'ilet No. 111, mesurant 29 pieds 11 pouces de face à la rue Edmond sur 110 pieds de profondeur.

LESLIE, MARY D.—Taxe de 1885, montant à $1 80
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Colisée, Lyon, Perrier et Bordeaux, désigné comme lot No. 15 de l'ilet No. 315, mesurant 30 pieds de face à la rue Colisée sur 100 pieds de profondeur.

LEONARD, P.—Taxe de 1885, montant à $1 80
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Chestnut, Valence, Colisée et Bordeaux, désigné comme lot No. 18 de l'ilet No. 293 mesurant 30 pieds de face à la rue Chestnut sur 102 pieds de profondeur.

LEWIS, C. Mme—Taxe de 1885, montant à $1 20
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Lyon, Magazine, Camp et Upperline, désigné comme lot No. 14 de l'ilet No. 237, mesurant 30 pieds de face à la rue Lyon sur 84 pieds de profondeur.

LEVIS, FRANK J.—Taxe de 1885, montant à $3 00
Un lot de terre avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Aline, Camp, Foucher et Magazine, désigné comme lot No. 19 de l'ilet No. 220, mesurant 32 pieds de face à la rue Aline sur 125 pieds de profondeur.

LEDIO, ELIZABETH Mme—Taxe de 1885, montant à $4 80
Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Jersey, Marengo, Constantinople et Laurel, désignés comme lots Nos 1 et 2, de l'ilet No. 149, mesurant 60 pieds de face à la rue Jersey sur 125 pieds de profondeur, le lot No. 1 formant l'encoignure des rues Jersey et Marengo.

L. VAUDAIS, EDGAR B.—Taxe de 1885 montant à $1 20
Un demi ilet de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par l'Avenue Henry Clay, les rues Jennet, Pitt, et Webster, désigné comme moitié de l'ilet No 55, mesurant 144 pieds de face sur 155 pieds de profondeur.

LONG MICHAEL—Taxe de 1885 montant à $1 20
Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par le côté supérieur de la rue State, la rue St. Charles et la ligne de Burtheville, désignés comme lots Nos. 26 et 27 de l'ilet No. —, mesurant 60 pieds de face à la rue State sur 175 pieds de profondeur.

LOUISIANA CONSTRUCTION CO.—Taxe de 1885, montant à $180 00
Un ilet de terre avec améliorations dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, borné par le fleuve, les rues Tchoupitoulas et Delachaise et l'Avenue de la Louisiane, désigné comme l'ilet No. 98.

LYLE, MALVINA ET DAVIS, Vve R.—Taxe de 1885, montant à $90c
Un lot de terre, avec améliorations dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Burthe, Troisième, Lowerline et Pin, désigné comme lot No. 2 de l'ilet No. 81, mesurant 30 pieds de face à la rue Burthe sur 120 pieds de profondeur.

LYLE, MALVINA ET DAVIS, Vve R.—Taxe de 1885, montant à $90c
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Burthe, Troisième, Lowerline et Pin, désigné comme lot No. 2 de l'ilet No. 30, mesurant — pieds de face à la rue Burthe sur 120 pieds de profondeur.

MAY, THOS. P.—Taxe de 1885, montant à $9 00
Cinq lots de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Prytanée, Constantinople, Marengo et Perrier, désignés comme lots Nos. 11, 12, 13, 14 et 15 de l'ilet No. 337, les lots Nos. 11, 12 et 13 mesurant chaque 30 pieds de face à la rue Prytanée sur 10[illegible] pieds de profondeur; les lots Nos. 14 et 15 mesurant chaque 30 pieds de face à la rue Constantinople sur 100 pieds de profondeur; le dit lot No. 11 formant l'encoignure des rues Prytanée et Constantinople.

MOYLAN, JOHN—Taxe de 1885, montant à ....$1 2[illegible]
Un ilet de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, borné par l'Avenue St. John, les rues Clark, Erato et Clio, désigné comme l'ilet No. 133.

MORGAN, P. O. Mme—Taxe de 1885, montant à $15 90
Un tiers d'intérêt indivise d'un ilet de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, borné par les rues Jersey, Laurel, Bordeaux et Valence, désigné comme un tiers d'intérêt indivis de l'ilet No. 142, mesurant 250 pieds de face sur 300 pieds de profondeur.

MORGAN, P. O. Mme—Taxe de 1885, montant à $39 90
Un lot de terre indivis, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par le fleuve, les rues Water, Bordeaux et Valence, désigné comme un tiers d'intérêt indivise de l'ilet No. XX.

MORGAN, P. O. Mme—Taxe de 1885, montant à $3 90
Une portion de terre indivise, avec améliorations dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Bordeaux, Maréchal Ney et Front, désignée comme un tiers d'intérêt indivise de l'ilet No. 82 mesurant 84 pieds de face à la rue Tchoupitoulas sur 164 pieds de profondeur, et traversant à la rue Bordeaux.

MORGAN, Mme P. O.—Taxe de 1885, montant à $9 59
Une portion de terre indivise, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Front, Water, Maréchal Ney et Bordeaux, désigné comme un-tiers d'intérêt indivise des lots Nos. 1 à 6 de l'ilet No. 82 1/2, mesurant 112 pieds de face à la rue Front sur 150 pieds de profondeur.

MORGAN, Mme P. O.—Taxe de 1885 montant à $3 90
Une portion de terre indivise, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Maréchal Ney, Front et Bordeaux, désignée comme un-tiers d'intérêt indivise des lots Nos 1 à 3 de l'ilet No. 82, mesurant 84 pieds de face à la rue Tchoupitoulas sur 164 pieds de profondeur.

MORGAN, Mme P. O.—Taxe de 1885, montant à $9 90
Une portion indivise de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Front, Bordeaux, Water et Lyon, désigné comme un tiers des lots Nos. 1 à 5 inclusivement de l'ilet No. 80, mesurant 185 pieds de face à la rue Front sur 110 pieds de profondeur.

MURTON, Mme MARGARET—Taxe de 1885, montant à $6 00
Un ilet de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, borné par les rues Perrier, Prytanée, Arabella et l'Avenue Nashville, désigné comme l'ilet No 44, mesurant 240 pieds de face à la rue Prytanée sur 300 pieds de profondeur.

McENERY, JNO.—Taxe de 1885, montant à $27 00
Une moitié d'un ilet de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Benjamin, St Charles State et la ligne de Hurstville, désignée comme une moitié de l'ilet No. 33, mesurant 109 pieds de face à la rue St. Charles sur 219 pieds de profondeur d'un côté et 259 pieds de profondeur de l'autre côté; 106 pieds dans le fond.

McCANN, D. C.—Taxe de 1885, montant à $24 00
Un ilet de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans borné par les rues Live Oak, Laurel, Calhoun et la rue Henry Clay, désigné comme ilet No 22, mesurant 317 pieds de face à la rue Laurel sur 289 pieds de profondeur.

McCAN, DAVID—Taxe 1885, montant à $3 00
Un ilet de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, borné par les rues St-David, St André, Milan et Marengo, désigné comme ilet No. 547.

McCAN, DAVID C.—Taxe de 1885 montant à $1 80
Un ilet de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, borné par les rues Long, Breslau, Milan et Marengo, désigné comme ilet No. 600.

McCAN, DAVID C.—Taxe de 1885, montant à $3 00
Un ilet de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, borné par les rues St André, St George, Général Taylor et Marengo, désigné comme ilet No. 560.

McCAN, DAVID C.—Taxe de 1885, montant à $3 00
Un ilet de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, borné par les rues St-David, St André, Marengo et Général Taylor, désigné comme l'ilet No. 548.

McCAN, DAVID C.—Taxe de 1885, montant à $1 80
Un ilet de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, borné par les rues Breslau, Milan, Arcadie, et Marengo, désigné comme l'ilet No. 645.

McCAN, DAVID C.—Taxe de 1885, montant à $3 00
Un ilet de terre avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, borné par les rues St. George, Long, Milan, et Marengo désigné comme l'ilet No. 587.

McCAN, DAVID C.—Taxe de 1885, montant à $3 00
Un ilet de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, borné par les rues St. André, St. George, Marengo et Milan désigné comme ilet No. 561.

McCAN, DAVID C.—Taxe de 1885, montant à $3 00
Un ilet de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, borné par les rues St. Patrick, St. David, Général Taylor et Marengo, désigné comme l'ilet No. 51[illegible].

McMAHON, JOHN G.—Taxe de 1885, montant à $15 00
L'arrière portion de quatre lots de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Camp, Constantinople, Marengo et Chestnut, désignée comme les trois-quarts des arrières lots Nos 21, 22, 23 et 24 de l'ilet No. 265, mesurant chaque 29 pieds de face à la rue Camp sur 120 pieds de profondeur.

McMAHON, JOHN G.—Taxe de 1885, montant à $8 40
Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Constantinople, Chestnut, Marengo et Camp, désignés comme lots Nos 19 et 20 de l'ilet No. 265, mesurant chaque 29 pieds de face à la rue Constantinople sur 120 pieds de profondeur.

McQUADE, MICHAEL—Taxe de 1885, montant à $12 00
Quatre lots de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Prytanée, Delachaise, St Charles et l'avenue de la Louisiane, désignés comme les lots Nos 25 à 28 inclusivement de l'ilet No 379, mesurant 124 pieds de face à la rue Prytanée sur 126 pieds de profondeur, et formant l'encoignure des rues Prytanée et Delachaise.

McQUOID, WM. M.—Taxe de 1885, montant à $2 40
Trois lots de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Constance, Bellecastle, Dufossat et Magazine, désignés comme lots Nos. 1 à 3 inclusivement de l'ilet No. 183, mesurant 90 pieds de face à la rue Constance sur 100 pieds de profondeur; le lot No. 1 formant l'encoignure des rues Constance et Bellecastle.

McQUOID, WM. M.—Taxe de 1885, montant à $1 80
Deux lots de terre, avec améliorations dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Bellecastle, Magazine, Dufossat et Constance, désignés comme lots Nos 27 et 28 de l'ilet No. 193, mesurant chaque 30 pieds de face à la rue Bellecastle, sur 150 pieds de profondeur.

NOGIER, JOSE C.—Taxe de 1885, montant à $18 00
Un ilet de terre avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, borné par les rues Live Oak, Magazine, Bloomingdale et Webster, désigné comme l'ilet No. 25 mesurant 300 pieds de face à la rue Live Oak sur 295 pieds de profondeur.

NORMAN, J. M. Vve—Taxe de 1885, montant à $14 66
Six lots de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Colisée, Bordeaux, Chestnut et Lyon, désignés comme lots Nos. 18 à 23 inclusivement, de l'ilet No. 297, les lots Nos 18 à 23 inclusivement, mesurant chaque 30 pieds de face à la rue Colisée sur 100 pieds de profondeur; le lot No 23 mesurant 27 pieds 6 pouces de face à la rue Bordeaux sur 150 pieds de profondeur; le lot No. 22 formant l'encoignure des rues Colisée et Bordeaux.

O'NEIL, FELIX—Taxe de 1885, montant à $7 20
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Magazine, Live Oak, Calhoun et la propriété Foucher, désigné comme lot No 8 de l'ilet No. 28, mesurant 28 pieds 5 pouces de face à la propriété Foucher sur 123 pieds 6 pouces de profondeur.

PALACIO, D.—Taxe de 1885, montant à $7 20
Trois lots de terre, avec améliorations dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Hurst, St. Charles, Arabella et l'Avenue Nashville, désignés comme lots E, G et H de l'ilet No 60, mesurant chaque 60 pieds de face à l'Avenue Nashville sur 120 pieds de profondeur.

PALON, E. F.—Taxe de 1885, montant à $12 00
Dix lots de terre avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Hurst, Benjamin, Calhoun et l'avenue Henry Clay, désignés comme lots Nos 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9 et 10 de l'ilet No 6[illegible], mesurant 291 pieds de face à la rue Calhoun sur 131 pieds de profondeur.

PARKER, JAS SUC.—Taxe de 1885, montant à $2 40
Un lot de terre, avec améliorations dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Jena, Dryades, Bacchus et Cadix désigné comme lot No. 24 de l'ilet No. 456, mesurant 30 pieds de face à la rue Jena sur 150 pieds de profondeur.

PUHLMAN, C. W.—Taxe de 1885, montant à $1 20
Un ilet de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, borné par les rues Derbigny, Claiborne, Général Taylor et Delachaise, désigné comme l'ilet No. 697.

QUIRK, L. A.—Taxe de 1885 montant à $1 80
Quatre lots de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Foucher, Market, Pin et Broadway, désignés comme lots Nos 10, 11, 19 de l'ilet No. 16, mesurant chaque 3[illegible] pieds de face à la rue Broadway sur 120 pieds de profondeur.

RAPP, ANTHONY—Taxe de 1885, montant à $4 20
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Laurel, Berlin, Jersey et l'avenue Napoléon, désigné comme lot No. 9 de l'ilet No. 146, mesurant 30 pieds 2 pouces de face à la rue Laurel sur 125 pieds de profondeur.

ROBERTS, Mme THOS.—Taxe de 1885, montant à $4 80
Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Laurel, Lyon, Constance et Upperline, désignés comme lots Nos. 11 et 12 de l'ilet No. 174, mesurant 60 pieds de face à la rue Laurel sur 120 pieds de profondeur; le lot No 11 formant l'encoignure des rues Laurel et Lyon.

ROBINSON, MARY LOUISE—Taxe de 1885 montant à $7 20
Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Constance, Dufossat, Bellecastle et Laurel, désignés comme lots Nos. 14 et 15 de l'ilet No 183 mesurant 60 pieds de face à la rue Constance sur 115 pieds de profondeur.

ROSA, JULIANA—Taxe de 1885, montant à $6 60
Un lot et la moitié d'un autre lot de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Laurel, Amelia, Peniston et Jersey, désignés comme lot No 3 et la moitié du lot No. 2 de l'ilet No 179, le lot No 3 mesurant 29 pieds de face à la rue Laurel sur 110 pieds de profondeur; la moitié du lot No. 2 mesurant 14 pieds 8 pouces de face à la rue Laurel sur 110 pieds de profondeur.

STUBENRAUCH, VALENTINE—Taxe de 1885, montant à $15 00
Six lots de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Camp, Bordeaux, Lyon et Magazine, désignés comme lots Nos. 6 à 11, inclusivement dans l'ilet No. 230; les lots Nos. 6 à 10 inclusivement mesurant 150 pieds de face à la rue du Camp sur 120 pieds de profondeur; le lot No. 11 mesurant 30 pieds de face à la rue Bordeaux, sur 150 pieds de profondeur; le lot No. 10 formant l'encoignure des rues Camp et Bordeaux.

SOUTHMAYD, M. McC.—Taxe de 1885, montant à $1 80
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Delachaise, Bacchus, Foucher et Apollo, désigné comme lot No 21 de l'ilet No. 428, mesurant 30 pieds de face à la rue Delachaise sur 153 pieds de profondeur.

SNOWDEN, CHAS. F. Vve—Taxe de 1885, montant à $12 00
Trois lots de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Water, Upperline, Lyon et le fleuve Mississippi, désignés comme lots Nos. 1, 2 et 3 de l'ilet No. 79½, le lot No. 1 mesure 35 pieds de face à la rue Water sur 110 pieds de profondeur; les lots Nos. 2 et 3 mesurant 70 pieds de face à la rue Water sur 110 pieds de profondeur; le lot No 1 formant l'encoignure des rues Water et Upperline.

SNOWDEN, CHAS. F. Vve.—Taxe de 1885, montant à $4 50
Une moitié de deux lots de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Water, Upperline, Lyon et le fleuve Mississipi, désignée comme la moitié des lots Nos. 5 et 6 de l'ilet No. 79½, mesurant 45 pieds de face à la rue Water sur 150 pieds de profondeur.

STOULIG, PETER SUC.—Taxe de 1885, montant à $8 60
Un ilet de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par le Chemin Public, les rues Water et Broadway, désigné comme l'ilet No 9.

TARANTA, FELIX & CO.—Taxe de 1885, montant à $1 20
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Jennet, Hurst, Calhoun et la propriété Foucher.

TENNISON, CHAS. M.—Taxe de 1885, montant à $30 00
Une portion de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Camp, Général Taylor, Magazine et Austerlitz, désignée comme une portion de terre de l'ilet No. 225 mesurant 75 pieds 11 pouces de face à la rue Camp sur 75 pieds 9 pouces de profondeur d'un côté et 75 pieds 5 pouces de l'autre côté.

VONDERBROOK, LOUISA—Taxe de 1885, montant à $6 00
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Constance, Laurel, Octavia et l'avenue Peters, désigné comme lot No. 19 de l'ilet No. 187, mesurant 30 pieds de face à la rue Constance sur 120 pieds de profondeur.

WEST, B. J., SUC.—Taxe de 1885, montant à $80 00
Un ilet de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, borné par les rues Constance, Magazine, Dufossat et Soniat, désigné comme ilet No. 194, mesurant 300 pieds de face sur 300 pieds de profondeur.

WHEELER, C. W.—Taxe de 1885, montant à $1 20
Un ilet de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans borné par les rues St John, Clark, Thalie et Erato, désigné comme ilet No 142.

WEHNER, W. G.—Taxe de 1885, montant à $36 00
Huit lots de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Magazine, Camp, Calhoun et la propriété Foucher, désignés comme lots Nos 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10 et 11, de l'ilet No 29, ayant diverses dimensions.

WILLIAMS, E. C. Mme—Taxe de 1885, montant à $2 40
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Preston, Market, Calhoun et la propriété Foucher, désigné comme lot No 11 de l'ilet No 13, mesurant 32 pieds de face à la rue Preston sur 162 pieds de profondeur.

WILLIS, WASHINGTON J.—Taxe de 1885, montant à $5 70
Un lot de terre, avec améliorations dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Jennet, Hurst, Calhoun et la propriété Foucher, désigné comme lot No 6 de l'ilet No 60, mesurant 30 pieds de face à la rue Hurst sur 121 pieds 2 pouces de profondeur.

WHITE, F. J.—Taxe de 1885, montant à $6 60
Quatre lots de terre avec améliorations dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Perrier, Soniat, Colisée et Dufossat, désignés comme lots Nos 11, 12, 13 et 14 de l'ilet No. 311, mesurant chacun 32 pieds de face à la rue Perrier sur 100 pieds de profondeur.

WHITE FRED'K—Taxe de 1885, montant à $4 80
Deux lots de terre, avec améliorations dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Constance, Delachaise, Magazine et l'avenue de la Louisiane, désignés comme lots Nos 25 et 26 de l'ilet No 215 mesurant 59 pieds de face à la rue Constance sur 147 pieds 2 pouces de profondeur.

WOULFE, J. J.—Taxe de 1885, montant à $3 60
Cinq lots de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Perrier, Dufossat, Bellecastle et Colisée, désignés comme lots Nos. 11 à 15 inclusivement de l'ilet No. 310, mesurant 150 pieds de face à la rue Perrier sur 101 pieds de profondeur, le lot No. 11 formant l'encoignure des rues Perrier et Dufossat.

YEATES, JOSEPH—Taxe de 1885, montant à $3 60
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Jersey, Berlin, Laurel et l'avenue Napoléon, désigné comme lot No. 18 de l'ilet No. 146, mesurant 30 pieds de face à la rue Jersey sur 125 pieds de profondeur.

ZIMMERMAN, H.—Taxe de 1885, montant à ....$1 8[illegible]
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Perrier, Octavia, Colisée et Joseph, désigné comme lot No. 17 de l'ilet No. 307, mesurant 30 pieds de face à la rue Perrier sur 100 pieds de profondeur.

Au jour fixé ci-dessus pour la vente, je vendrai telles parties de chacune des propriétés ci-dessus que me désignera chacun des débiteurs de l'Etat, et dans le cas où le dit débiteur ne désignera pas une somme suffisante de propriété, je vendrai tout de suite, et sans autre délai, la plus faible partie de la dite propriété spécifiée du débiteur à un acquéreur quelconque, pour le montant des taxes, de l'intérêt et des dépens dûs par le dit débiteur. La vente se fera sans estimation, au comptant, contre monnaie légale des Etats-Unis, et la propriété vendue pourra être rachetée, à quelque moment que ce soit, dans le courant d'une année, en remboursant le prix payé pour la dite propriété et en payant en outre vingt pour cent et les dépens.

JAS. D. HOUSTON,
Collecteur de Taxes d'Etat, District Supérieur, Paroisse d'Orléans.

Ventes de Propriétés Foncières —POUR— TAXES D'ETAT.

L'Etat de la Louisiane contre les contribuables en défaut—Paroisse d'Orléans, Sixième District.

En vertu de l'autorité qui m'est conférée par la Constitution et les lois de l'Etat de la Louisiane, je vendrai, à la porte principale de la Maison de Cour où siège la Cour Civile de District de la paroisse d'Orléans, Passage St. Antoine, dans le deuxième district de cette ville, aux heures fixées par la loi pour les ventes judiciaires, à partir de 11 heures A. M., SAMEDI, le 24ème jour de Juillet 1886, et continuant de jour en jour jusqu'à ce que les ventes soient terminées, toutes les propriétés foncières sur lesquelles il est dû en ce moment des taxes à l'Etat de la Louisiane et à la paroisse d'Orléans, dans le but d'assurer la perception des taxes assessées en 1884, y compris l'intérêt qui les grève à partir du 31 Décembre de l'année où lesdites taxes étaient dues, à raison de 1 pour cent par mois jusqu'à paiement final, avec tous les dépens.

Les noms des dits contribuables en défaut ou délinquants, le montant des taxes dues par chacun d'eux d'après l'assessement de ladite année, et les propriétés foncières, assessées à chacun des contribuables susdits et devant être vendues, sont indiqués ci-dessous.

BARTHE, AUGUSTE—Taxe de 1884, montant à $4 21
Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par l'avenue Peters, les rues St George, Long et Valmont, désignés comme lots Nos 4 et 5, de l'ilet No. 577, mesurant 60 pieds de face à l'avenue Peters sur 120 pieds de profondeur.

CLARKE, MELISSA—Taxe de 1884, montant à $9 00
Trois lots de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Prytanée, Marengo, Constantinople et Perrier, désignés comme lots Nos. 8, 9 et 10, de l'ilet No. 337, mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Prytanée sur 100 pieds de profondeur.

EDWARDS, JOSEPH—Taxe de 1884, montant à $3 60
Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Octavia, Constance, Laurel et Peters, désignés comme lots Nos 35 et 36 de l'ilet No. 187, mesurant 60 pieds de face à la rue Octavia sur 135 pieds de profondeur.

FELLOWS, J. Q. A.—Taxe de 1884, montant à $2 40
Un ilet de terre avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, borné par les rues Clara, Martin, Berlin et Milan, désigné comme ilet No. 659.

FELLOWS, J. Q. A.—Taxe de 1884, montant à $2 40
Un ilet de terre avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, borné par les rues Claiborne, Martin, Milan et Berlin, désigné comme ilet No 670.

FELLOWS, J. Q. A.—Taxe de 1884, montant à $3 00
Un ilet de terre avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, borné par les rues Arcadia, Clara, Marengo et Milan, désigné comme ilet No 637.

FELLOWS, J. Q. A.—Taxe de 1884, montant à $2 40
Un ilet de terre avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, borné par les rues Clara, Martin, Milan et Général Taylor, désigné comme ilet No 660.

FELLOWS, J. Q. A.—Taxe de 1884, montant à $2 40
Un ilet de terre avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, borné par les rues Claiborne, Martin, Général Taylor et Milan, désigné comme ilet No 669.

FRYE, J.—Taxe de 1884, montant à $1 20
Un ilet de terre avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, borné par les rues McDonogh, Hoffman, Octavia et autres propriétés, désigné comme ilet No 120.

LAZILLE, LOUIS—Taxe de 1884, montant à $4 20
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nouvelle Orléans dans l'ilet borné par les rues Toledano, Bacchus, Apollo et l'Avenue de la Louisiane, désigné comme lot No 23 de l'ilet No 423, mesurant 30 pieds de face à la rue Toledano sur 120 pieds de profondeur.

QUIRK, Mme M.—Taxe de 1884, montant à $9 00
Un ilet de terre avec améliorations dans le 6ème district de la ville de la Nlle Orléans, borné par les rues Pitt, Boudousquié, Octavia et l'avenue Peters, désigné comme ilet No 399, mesurant 258 pieds de face sur 270 pieds de profondeur.

RANDALL, M. E.—Taxe de 1884, montant à $1 80
La moitié d'un ilet de terre avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle Orléans, dans l'ilet borné par les rues St Patrick, St David, Cadiz et Valence, désigné comme la moitié de de l'ilet No 524, mesurant 150 pieds de face sur 303 pieds de profondeur.

SNOWDEN, CHAS. F. Vve—Taxe de 1884, montant à $1 50
La moitié de deux lots de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Water, Lyon, Upperline et le fleuve Mississipi, désignée comme la moitié des lots Nos 5 et 6 de l'ilet No 79½, mesurant 45 pieds de face à la rue Water sur 150 pieds de profondeur.

SNOWDEN, CHAS. F. Vve—Taxe de 1884, montant à $12 00
Trois lots de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par le fleuve Mississipi, les rues Water, Upperline et Lyon, désignés comme lots Nos 1, 2 et 3 de l'ilet No 79½, mesurant 105 pieds de face à la rue Water sur 110 pieds de profondeur; le lot No 1 forme l'encoignure des rues Water et Upperline.

TAYLOR, ZALMAN—Taxe de 1884, montant à 90c
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nouvelle Orléans dans l'ilet borné par les rues Prytanée, Octavia, Perrier et l'avenue Peters, désigné comme lot No 12 de l'ilet No. 353, mesurant 30 pieds de face à la rue Prytanée sur 100 pieds de profondeur; le dit lot forme l'encoignure des rues Prytanée et Octavia.

Au jour fixé ci-dessus pour la vente, je vendrai telles parties de chacune des propriétés ci-dessus que me désignera chacun des débiteurs de l'Etat, et dans le cas où le dit débiteur ne désignera pas une somme suffisante de propriété, je vendrai tout de suite, et sans autre délai, la plus faible partie de la dite propriété spécifiée du débiteur à un acquéreur quelconque, pour le montant des taxes, de l'intérêt et des dépens dûs par le dit débiteur. La vente se fera sans estimation, au comptant, contre monnaie légale des Etats-Unis, et la propriété vendue pourra être rachetée, à quelque moment que ce soit, dans le courant d'une année, en remboursant le prix payé pour la dite propriété et en payant en outre vingt pour cent et les dépens.

JAS. D. HOUSTON,
Collecteur de Taxes d'Etat, District Supérieur, Paroisse d'Orléans.

Ventes de Propriétés Foncières —POUR— TAXES D'ETAT.

L'Etat de la Louisiane contre les contribuables en défaut. Paroisse d'Orléans, Septième District.

En vertu de l'autorité qui m'est conférée par la Constitution et les lois de l'Etat de la Louisiane, je vendrai, à la porte principale de la Maison de Cour où siège la Cour Civile de District de la paroisse d'Orléans, Passage St Antoine, dans le deuxième district de cette ville, aux heures fixées par la loi pour les ventes judiciaires, à partir de onze heures du matin, SAMEDI, le 31ème jour de Juillet 1886 et continuant de jour en jour jusqu'à ce que les ventes soient terminées, toutes les propriétés foncières sur lesquelles il est dû en ce moment des taxes à l'Etat de la Louisiane, et à la paroisse d'Orléans dans le but d'assurer la perception des taxes assessées en 1885, y compris l'intérêt qui les grève à partir du 31 Décembre de l'année où lesdites taxes étaient dues, à raison de 1 pour cent par mois jusqu'à paiement final, avec tous les dépens.

Les noms desdits contribuables en défaut ou délinquants, le montant des taxes dues par chacun d'eux d'après l'assessement de la dite année, et les propriétés foncières assessées à chacun des contribuables susdits et devant être vendues sont indiqués ci-dessous.

BELL, JOSIAH—Taxe de 1885, montant à ....$[illegible]
Trois lots de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par l'Avenue Carrollton, les rues Short, Fresby et Quinzième, désignés comme lots Nos. 13, 14 et 15, de l'ilet No 5[illegible]4, mesurant 90 pieds de face à la rue Quinzième sur 107 pieds 6 pouces de profondeur.

BENTON, JNO. G.—Taxe de 1885, montant à $3 00
Un ilet de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nlle-Orléans, borné par les rues Dublin, Dixon, [illegible] et l'avenue Carrollton, désigné comme l'ilet No 118, mesurant 300 pieds de face à la rue Carrollton sur 291 pieds de profondeur.

BRIGHT, GEO. L.—Taxe de 1885, montant à ....$150 0[illegible]
Un morceau de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nlle-Orléans, connu comme le Oakland Course et décrit comme suit: [illegible] 2215 pieds sur la ligne du nord [illegible] 1930 pieds à la ligne de [illegible] et la ligne du Chemin Coquillé [illegible] pieds sur la rue East 1010 pieds 1 pouce et 9 lignes.

CARROLLTON OIL CO.—Taxe de 1885, montant à ....$30 [illegible]
Un ilet de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nlle-Orléans, borné par les rues Burdette, Levée, Adams et le fleuve Mississipi, désigné comme ilet No 11 mesurant 390 pieds de face à la rue Levée sur 60 pieds de profondeur.

CARROLLTON OIL CO.—Taxe de 1885, montant à ....$4 [illegible]
Neuf lots de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Adams, Hillary, Levée et le fleuve Mississippi, désignés comme lots Nos 1 à 9, de l'ilet No [illegible], mesurant ensemble 400 pieds de face à la rue Levée sur 131 pieds 10 pouces de profondeur.

COLLINS, Mme S. ET D. C. LABATT—Taxe de 1885, montant à $4 32
Une portion de terre avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nlle-Orléans dans l'ilet borné par l'avenue Carrollton, les rues Dublin, Jeannette et Sixième, désignée comme lots Nos 12 à 23, de l'ilet No. 194, ayant diverses dimensions.

CUSHMAN, L. P. ET J. B. NORWOOD—Taxe de 1885, montant à $1 50
Une portion de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par la rue Short, l'Avenue Carrollton et les rues Fresby et Quinzième, désignée comme lots Nos 21 et 22 de l'ilet No 5[illegible]4, mesurant 60 pieds de face à l'Avenue Carrollton sur 107 pieds 6 pouces de profondeur.

DREYFOUS, F. J.—Taxe de 1885, montant à ....$1 0[illegible]
Quatorze lots de terre avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nouvelle Orléans dans l'ilet borné par les rues Jefferson, Leonidas, Marks et Dixneuvième, désignés comme lots Nos. 11 à 24, de l'ilet No 647, ayant diverses dimensions.

FERRAN, M.—Taxe de 1885 montant à $3 00
Deux lots de terre avec améliorations dans le 7ème district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Cambronne, Green, Madison et Sixième, désignés comme lots Nos. 6 à 17 de l'ilet No. 210, ayant diverses dimensions.

FERRAN, F.—Taxe de 1885, montant à $7 80
Six lots de terre avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par l'avenue Carrollton, les rues Dante, Green et Septième, désignés comme lots Nos. 1 à 5 et 26 de l'ilet No. 225, mesurant chaque 30 pieds de face à l'Avenue Carrollton sur 1[illegible]7 pieds 6 pouces de profondeur.

GEORGE, NICHOLAS—Taxe de 1885, montant à 90c
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nlle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Adams, Hillary, Dixième et Burthe, désigné comme lot No. 5 de l'ilet No. 98, mesurant 30 pieds de face à la rue Burthe sur 120 pieds de profondeur.

GRIFFIN, M. Mme—Taxe de 1885, montant à $1 20
Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Cambronne, Jefferson, Zimple et [illegible], désignés comme lots Nos. 5 et 16 de l'ilet No. 116, mesurant 30 pieds de face à la rue Jefferson sur 120 pieds de profondeur.

[illegible]NEY, K. M.—Taxe de 1885, montant à $1 50
[illegible] lots de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues [illegible], Hillary, Burthe et Troisième, désignés comme lots Nos. 3 et 4 de l'ilet No. 102, mesurant 60 pieds de face à la rue Burthe sur 120 pieds de profondeur.

KNAPP, Mme I. F.—Taxe de 1885, montant à $12 00
Quatorze lots de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nlle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Hillary, Clinton, St-Charles et Hampson, désignés comme lots Nos 4, 5, 6, 7, 8, 12, 13, 14, 15, 16, 9, 10, 11 et 2, de l'ilet No 76, ayant diverses dimensions.

KEENE, AARON—Taxe de 1885, montant à $1 80
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Hillary, Clinton, De Armas et Maca[illegible], désigné comme lot No. 11 de l'ilet No. 4[illegible], mesurant 30 pieds de face à la rue De Armas sur 150 pieds de profondeur.

LACASAGNE, LAURENT—Taxe de 1885, montant à $4 80
Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Madison, Dublin, Zimple et Treizième, désignés comme lots Nos. 14 et 15 de l'ilet No. 116 mesurant 60 pieds de face à la rue Dublin sur 163 pieds de profondeur.

LEBRETON, F. D.—Taxe de 1885, montant à $7 50
Un morceau de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné et décrit comme six lots à Métairie bourg et toute la partie entre lignes parallèles au chemin coquillé de la Nlle-Orléans.

LEBLANC, ISIDORE—Taxe de 1885, montant à $2 40
Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nlle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Burdette, Adams, Plum et Quatrième, désignés comme lots Nos. 21 et 22 de l'ilet No. 185 mesurant 60 pieds de face à la rue Plum sur 110 pieds de profondeur.

LEEPS, FRANCIS—Taxe de 1885, montant à $1 20
Trois lots de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Burdette, Washington, Cohn et Dix huitième, désignés comme lots Nos 1, 2 et 3 de l'ilet No 353 mesurant 90 pieds de face à la rue Burdette, sur 120 pieds de profondeur.

LERAY, FRANCIS X.—Taxe de 1885, montant à $2 10
Trois lots de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Jefferson, Deuxième, Cambronne et Burthe, désignés comme lots Nos. 11, 12 et 13 de l'ilet No. 60, les lots Nos. 11 et 12 mesurant 60 pieds de face à la rue Burthe sur 15[illegible] pieds de profondeur, et le lot No. 13 mesure 30 pieds de face à la rue Deuxième sur 150 pieds de profondeur.

LEHMAN, F. Mme ET Mme R. McNAMARA,—Taxe de 1885, montant à ....$[illegible] 40
Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nlle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Huso, Short, Pearl et l'avenue St-Charles, désignés comme lots Nos. 5 et 6 de l'ilet No. 67 mesurant 60 pieds de face à la rue Short sur 120 pieds de profondeur.

McGIBBON, A. Mme—Taxe de 1885, montant à $4 20
Huit lots de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nlle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Hillary, Clinton, Zimple et Troisième, désignés comme lots Nos 12 à 19 de l'ilet No. 125, ayant diverses dimensions.

MADISON, Mme DAVID—Taxe de 1885, montant à $1 10
Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Burdette, Washington, Cypress et Neuvième, désignés comme lots Nos 9 et 10 de l'ilet No. 265, mesurant 60 pieds de face à la rue Burdette sur 120 pieds de profondeur.

MASON, Mme B.—Taxe de 1885, montant à $7 20
Quatre lots de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nlle-Orléans dans l'ilet borné par les rues [illegible], Troisième, Zimple et Jefferson, désignés comme lots Nos. 1, 2, 3 et 4 de l'ilet No. 115 mesurant 120 pieds de face à la rue Jefferson sur 12[illegible] pieds de profondeur, le lot No. 1 forme l'encoignure des rues Jefferson et Troisième.

MAHL, Mme FRANCIS—Taxe de 1885, montant à $1 20
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Huso, Short, Pearl et l'Avenue St-Charles, désigné comme lot No. [illegible] de l'ilet No 67 mesurant 30 pieds de face à l'avenue St-Charles sur 1[illegible]0 pieds de profondeur.

MORNICOU, L. ET J.—Taxe de 1885, montant à $2 10
Un ilet de terre avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nlle-Orléans, borné par les rues Short, Washington, Onzième et [illegible], désigné comme ilet No. 382, mesurant 300 pieds de face à la rue Short sur 275 pieds de profondeur.

NEWTON, CHARLES W.—Taxe de 1885, montant à $1 50
Deux lots de terre avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Burdette, Lowerline, Seizième et le Chemin coquillé Washington, désignés comme les lots Nos 584 et 585, et ayant diverses dimensions.

REILLEY, SUC. JOHN—Taxe de 1885, montant à $1 50
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Adams, Hillary, DeArmas et Maca[illegible], désigné comme lot No 4 de l'ilet No. 39, mesurant 30 pieds de face à la rue Adams sur 1[illegible]7 pieds de profondeur.

OHNA, NARCISSE—Taxe de 1885, montant à $1 40
Un lot de terre avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Lowerline, Clinton, Hampson et [illegible], désigné comme lot No 19 de l'ilet No 7[illegible], mesurant 30 pieds de face à la rue Hampson sur 108 pieds de profondeur.

SYCAMORE POWDER CO.—Taxe de 1885, montant à $7 00
Quatre lots de terre avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Cambronne, Jefferson, Marks et le Chemin coquillé de la Métairie, désignés comme lots Nos 4, 5, 8 et 9 de l'ilet No. 6[illegible]6, mesurant 12[illegible] pieds de face au chemin coquillé sur 12[illegible] pieds de profondeur.

SAULET, E. M.—Taxe de 1885, montant à $1 50
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Hillary, Adams, Hampson et Deuxième, désigné comme lot No. 10 de l'ilet No. 80, mesurant 30 pieds de face à la rue Hampson sur 109 pieds de profondeur.

SIMPSON, E.—Taxe de 1885, montant à $1 80
Deux lots de terre avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nlle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Burdette, Washington, Dix-huitième et l'Avenue Napoléon, désignés comme lots Nos. 19 et 20 de l'ilet No. 41[illegible], mesurant 60 pieds de face à la rue Washington sur 120 pieds de profondeur.

TELLA, EDWIN DR.—Taxe de 1885, montant à $9 00
Un ilet de terre avec améliorations dans le 7ème district de la ville de la Nlle-Orléans borné par l'avenue Carrollton, les rues Dublin, Dixon et [illegible], mesurant 300 pieds de face à l'avenue Carrollton sur 291 pieds de profondeur.

THOMPSON, JOSEPH C., Mme A. TIO ET MINEURS J. S. M. TIO—Taxe de 1885, montant à $18 00
Un morceau de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné et décrit comme suit: [illegible] la ligne divisant de la propriété de Mme Tanny Bruning.

VIVANT, CAROLINE ET CARDETTE JULIETTE—Taxe de 1885, montant à $2 10
Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nlle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Madison, Zimple et Troisième, désignés comme lots Nos 19 et 20 de l'ilet No. 1[illegible]8 mesurant 60 pieds de face à la rue Troisième sur 12[illegible] pieds de profondeur.

WARNER, LUCY A.—Taxe de 1885, montant à $1 55
Trois lots de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nlle-Orléans dans l'ilet borné par les rues [illegible], Ann et DeArmas, désignés comme lots Nos 2, 3 et 4 de l'ilet No. 32, mesurant 90 pieds de face à la rue DeArmas sur 105 pieds de profondeur.

WHITE, JOHN A.—Taxe de 1885, montant à $4 80
Trois lots de terre avec améliorations dans le 7ème district de la ville de la Nlle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Monroe, Mary, [illegible] et Quatrième, désignés comme les lots Nos 41, 42, et 43 de l'ilet No. [illegible], mesurant 90 pieds de face à la rue Mary sur 150 pieds de profondeur.

Au jour fixé ci-dessus pour la vente, je vendrai telles parties de chacune des propriétés ci-dessus que me désignera chacun des débiteurs de l'Etat, et dans le cas où le dit débiteur ne désignera pas une somme suffisante de propriété, je vendrai tout de suite, et sans autre délai, la plus faible partie de la dite propriété spécifiée du débiteur à un acquéreur quelconque pour le montant des taxes, de l'intérêt et des dépens dûs par le dit débiteur. La vente se fera sans estimation, au comptant, contre monnaie légale des Etats-Unis, et la propriété vendue pourra être rachetée, à quelque moment que ce soit, dans le courant d'une année, en remboursant le prix payé pour la propriété, et en payant en outre vingt pour cent et les dépens.

JAS. D. HOUSTON,
Collecteur de Taxes d'Etat, District Supérieur, Paroisse d'Orléans.

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de William Gordon.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 18,380—Division A—Attendu que P. S. Wiltz Jr., administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu William Gordon, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
24 juil—24 28 août 1

Succession de Ann Farmer Hesse.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No 9,947—Division A.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Elizabeth Irvine, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
24 juillet—24 28—1er août

Succession de Charles C. Gaines. Fred Jordy & William Heyl vs leurs créanciers et les créanciers de Charles C. Gaines, consolidés.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 18,367—Division D—Attendu que James W. Gaines a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécuteur testamentaire datif dans la succession de feu Charles C. Gaines, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
21 juil—21,24,31

Succession de E. Heidingsfelder.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—Nos. 16,205—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Levi Heidingsfelder, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
20 juil—20 24 28

Succession de Johann W. Buhrmann.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No. 18,346—Division C—Attendu que Frank Roder a présenté une pétition à la Cour, à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Johann W. Buhrmann, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
15juil—15 20 24

Succession de Mme Mary Walsh, femme décédée de John C. Sullivan.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No. 18,387—Division B—Attendu que Patrick Joseph Walsh a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Mme Sullivan, sa femme décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
23 juil—23 27—1er août

VENTES A L'ENCAN.

PAR B. ONORATO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Belle Propriété dans le Sixième District
Comptes ouverts, réclamations, etc

Dans l'affaire de Chas H Brewn vs ses créanciers. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division B No 18 117.

Vente de Syndic

PAR B. ONORATO, encanteur—Bureau No 18 rue Bourbon—SAMEDI 28 août 1886 à midi, à la Bourse d'Encan St Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St Charles, en vertu d'un arrêt de l'Hon. W. T. Houston, juge de la dite Cour, daté du 21 juillet 1886, je procéderai à la vente de la propriété ci-après décrite.

Deux terrains avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville, carré d'ilet borné par les rues Milan, Carondelet, Marengo et Baronne formant l'angle ouest des dites deux rues (Milan et Baronne) et mesurant chacun 30 pieds rue Milan sur 120 pieds de profondeur et de façade rue Baronne.

Aussi un lot de comptes ouverts et de réclamations ainsi qu'en fait foi un tableau.

Conditions—Comptant.

L'acte de vente pardevant Ben. Ory, notaire aux frais de l'acquéreur. Ce dernier paiera en sus du prix de l'adjudication les taxes dues et exigibles en 1886. Un dépôt de 10 0/0 sera requis au moment de l'adjudication pour assurer la vente.

24 juil—24.31—7.14.21.28 août

Succession de Louise Degalis, épouse de George Weppner

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E—No 18,275.

PAR B. ONORATO, Encanteur—LUNDI 2 août 1886, à 10.30 du matin, au local rue Quartier, entre Prieur et Johnson, en vertu d'un ordre de la dite cour, en date du 21 juillet 1886. Il sera vendu un assortiment général de meubles de maison et autres effets, le tout conformément à un inventaire déposé à mon bureau.

22 juil—22 26 30

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de valeur à Carrollton, (Septième District.)

Succession de Arthemise Trahan.

Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division E—17,724.

PAR B. ONORATO, Encanteur—Bureaux No 45 rue Royale—SAMEDI 31 juillet 1886, à midi, à la Bourse d'encan St Charles, sous la Rotonde St Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. W. T. Houston, juge de la dite Cour, date du 28 juin 1886, je procéderai à la vente de la propriété ci-après décrite.

Un terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Septième District de cette ville, carré d'ilet No 115, borné par les rues Leonidas, Jefferson, Troisième et Zimple, désigné par le No 11 et mesurant 30 pieds de façade rue Zimple sur 150 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant.

L'acte de vente pardevant Ernest Commagère, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Ce dernier paiera en sus du prix de l'adjudication, les taxes dues et exigibles en 1886.

Un dépôt de 10 0/0 sera requis sur le lieu de la vente.

3 juin—10 juil 3 10 17 24 31

PAR JAS P. GUINAULT.

Magnifique emplacement à l'encoignure des rues Gasquet et Liberté

Succession de Jaime Piferrer.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans No 18,090.

PAR JAS. P. GUINAULT, Encanteur—Bureau, coin Bienville et Passage de la Bourse—SAMEDI 14 août 1886, il sera vendu à midi, à la Bourse d'Encan de l'Hôtel St Charles, rue St Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, en date du 10 juillet 1886, la propriété suivante, savoir:

Un lot de terre situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet compris entre les rues Gasquet, Canal, Liberté et Franklin, lequel dit lot de terre forme l'encoignure et mesure 33 pieds 3 3/8 pouces plus ou moins de face à la rue Gasquet, sur 88 pieds plus ou moins de profondeur et faisant face à la rue Liberté.

Ensemble une maison basse en briques de plusieurs chambres, occupée comme un magasin d'épiceries, café et poste aux huîtres, deux autres bâtisses à étage en bois ayant chacune plusieurs chambres, citerne, lieux d'aisance &c. &c. Loue $47 par mois.

Pour plus de détails se référer au plan à la Bourse.

Conditions—Un tiers comptant, balance à 1 et 2 ans de crédit, en billets garantis par hypothèque portant huit pour cent d'intérêt par an de date avec toutes les clauses pénales d'usage.

L'acquéreur paiera en sus du prix d'adjudication les taxes pour l'année 1886.

Acte de vente pardevant Oscar Drouet, notaire.

L'acquéreur paiera comptant sur les lieux 10 pour cent sur le prix de vente afin de garantir l'adjudication.

14 juil—14 24 31—7 11 août.

PAR J. V. GOURDAIN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de syndic.

Henry Montreuil vs. ses créanciers.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D—No 17,467.

PAR J. V. GOURDAIN, encanteur—Bureaux No 79 rue Bienville—LUNDI 2 août 1886, à midi, à la Bourse d'Encan St Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, Juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, daté du 17 juin 1886, je vendrai à l'enchère publique, la propriété ci-après décrite, appartenant au dit débiteur, à savoir:

Une portion de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet désigné par le No 313 borné par les rues Conti, Rocheblave, Dumaine et Philippe, mesurant 93 pieds 3 pouces de face à la rue Conti sur 15[illegible] pieds 6 pouces de profondeur et ainsi que dans le fond de 94 pieds 3 pouces plus ou moins.

Conditions—Comptant. L'acquéreur assumera le paiement des taxes de 1886, au dessus du prix d'adjudication et fera un dépôt de 10 pour cent comptant sur les lieux, sur le montant de l'adjudication.

Acte de vente pardevant M. T. Ducros, notaire public, aux frais de l'acquéreur.

29 juin—10 17 24 31 juillet

PAR MATHER & HOMES.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de valeur dans le Troisième district.

Succession de Mme Eponine Guillet, décédée, femme de A. Montamat.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Dossier No 6803.

A l'encan.

PAR MATHER & HOMES—Warren Homes, encanteur—Bureau, 9 rue Carondelet—SAMEDI 31 juillet 1886, à la Bourse d'Encan de l'Arcade, rue Magazine, entre Gravier et Natchez, en vertu d'un ordre de l'Hon. A. L. Tissot, Juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, en date du 23 juin 1886, Dossier No 6803, pour compte de la succession de Mme Eponine Guillet, décédée, femme de A. Montamat, il sera vendu à l'encan:

Deux lots de terre de valeur, avec les édifices et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le 3e district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Champs Elysées, Urquhart, Marigny et Villeré, désignés comme lots A et B et contigus l'un à l'autre, ils mesurent:

Le lot A. 32 pieds de face aux Champs Elysées sur 174 pieds de profondeur, il est formé de tout le lot No. 9 et d'une partie du lot No. 16.

Le lot B. 32 pieds de face aux Champs Elysées sur 174 pieds 10 pouces 6 lignes de profondeur, il est formé de tout le lot No. 8 et d'une partie du lot No. 17.

Les mesures ci-dessus sont en plus ou moins entre lignes parallèles, conformément à un plan fait par Joseph Pilié, voyer de la ville, en date du 7 avril 1883.

Conditions—Comptant. Il sera payé 10 pour cent comptant sur les lieux pour assurer la vente.

Acte de vente pardevant Fred. Zengel, notaire, aux frais de l'acquéreur, qui devra en outre payer les taxes dues et exigibles en 1886.

30juin—30—juillet3 10 17 24 31

PAR E. CURTIS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Meubles de ménage neufs et articles de toilette

Dans l'affaire de G. J. Rathe contre ses créanciers.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division C—No 17,922.

PAR E. CURTIS, encanteur, bureau 40 rue Royale—En vertu d'un arrêt de l'Hon. N. H. Rightor, remplaçant l'Hon. F. A. Monroe, juge de ladite Cour, en date du 14 juillet 1886, je procéderai à la vente sur les lieux, coin des rues Esplanade et Decatur, SAMEDI, 24 juillet, à 10 heures 30 m. du matin, la propriété ci-après décrite, savoir:

Un assortiment vaste et varié de meubles de ménage neufs et d'articles de toilette, ainsi que des réclamations et des jugements contre diverses personnes, tels que les accuse un tableau enregistré à la Cour Civile de District.

Conditions—comptant sur livraison.

15juil—15 16 25

Avis aux Créanciers.

Vve Laura N. Mische vs ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 18,062—Division D.—Avis est par le présent donné aux créanciers de Vve Laura N. Mische et à toutes autres personnes intéressées, d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Thomas Duffy, shérif civil et syndic provisoire, dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
22 juil—22 27 31

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—Succession de Charles C. Gaines, Fred Jordy et William Heyl vs leurs créanciers et les créanciers de Chrles C. Gaines consolidés—No 18,367 Division D—Ordre de Cour—Qu'une réunion des créanciers de Frederick Jordy et William Heyl insolvables, soit tenue et convoquée pardevant Joseph Devonshire, notaire en cette ville, en son étude, No 20 rue Charles, LUNDI le 23me jour d'août 1886 à 11 heures A. M. dans le but d'élire un syndic en remplacement de John G. Gaines, décédé, et que Henry Renshaw, Esq. avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.

Nouvelle-Orléans, 17 juillet 1886.
(Signé) N. H. RIGHTOR, Juge.
Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
21juillet—31 et 30j—9 23 août

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 17,465—Division C.—Alex. Solari vs. ses créanciers—Ordre de Cour—Qu'une réunion des créanciers de Alexandre Solari soit convoquée et tenue pardevant Benjamin Ory, notaire en cette ville, le LUNDI 26me jour de juillet 1886, à 11 heures A. M. dans le but de délibérer sur les affaires dudit Alexandre Solari, nommer un syndic et voter sur la question d'accorder audit Solari une décharge de toutes ses dettes et responsabilités, et aussi de voter sur toutes autres questions qui pourraient leur être soumises.

Nouvelle Orléans, 23 juin 1886.
Signé F. A. MONROE, Juge.
Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
24 juin—31 au 26 juil

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

Montres en or et en argent, Instruments d'horlogers, Coffre-fort, etc.

Succession de Gustave Potthoff.

No. 18,052—Cour Civile de District pour paroisse d'Orléans, Division D.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—Placide J. Spear, Encanteur—Bureaux 46 rue Royale, MARDI, 27 juillet 1886, à 11 heures A. M., il sera vendu à l'encan, au coin du Passage de la Bourse et de la rue de la Douane, en vertu d'un arrêt de l'Honorable N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 13 juillet 1886, pour le compte de la sus dite succession—

Un lot de montres en or et en argent, d'instruments d'horlogers, un coffre fort, des pendules, etc., etc.

Conditions—Comptant.

16 juil—16, 20, 24, 27.

Jolie maison-cottage double en bois,

No 168 rue Johnson, entre les rues Ste Anne et Dumaine.

Succession de Mme Zoe Dussuau, Veuve en premières noces de Charles Fortier et en secondes de Wm F. Chapman.

No 18,019—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division E.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—Placide J. Spear, Encanteur, Bureaux 46 rue Royale, SAMEDI 21 août 1886, il sera vendu à l'encan, à midi, à la Bourse d'Encan St Charles, entre les rues Commune et Gravier, en vertu d'un arrêt de l'Hon. Henry L. Lazarus, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 13 juillet 1886, pour le compte de la susdite succession, la propriété ci-après décrite:

Un terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, servitudes y appartenant, situé dans le deuxième district de cette ville, borné par les rues Johnson, Galvez, Ste Anne et Dumaine, désigné par le No 8 sur un plan de L. Bringier, voyer, en date du 26 juillet 1830, déposé dans le bureau de L. Feraud, ancien notaire en cette ville. Le terrain mesure—au pied français—30 pieds de façade rue Johnson sur 90 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent une jolie maison cottage en bois, à un étage et à deux corps de logis, chacun de ceux-ci ayant 3 chambres, aussi une cuisine à un étage en bois, ayant une chambre de chaque côté, lieux d'aisance, etc. La propriété porte le numéro municipal 168 rue Johnson.

Conditions—La moitié ou plus comptant, au gré de l'acquéreur; le reste à un an de crédit, en un billet de l'acquéreur portant 8 p. c. d'intérêt par an à partir du jour de la vente jusqu'à parfait paiement, lequel sera garanti par une hypothèque et privilège du vendeur sur la propriété. [illegible] honoraires d'un avocat de 5 0/0 dans l'éventualité d'un procès pour le recouvrement du billet et assumera en sus du prix de l'adjudication, les taxes dues et exigibles en 1886. [illegible] un dépôt de 10 0/0 au moment de la vente pour la rendre concluante.

L'acte de vente pardevant J. F. Meunier, notaire, aux frais de l'acquéreur.

17juin—17, 24, 31—août 7, 14, 21.

Beaux Meubles de Ménage, Etc., Etc.

Succession de Mme Zoe Dussuau, Veuve en premières noces de Charles Fortier et en secondes noces de Wm F. Chapman.

No. 18,019—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division E.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—Placide J. Spear, encanteur—Bureaux No. 46 rue Royale—LUNDI 26 juillet 1886, il sera vendu à l'encan, à 11 heures du matin, sur les lieux, No. [illegible] rue Hôpital, en vertu d'un arrêt de l'Honorable Henry L. Lazarus, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 13 juillet 1886, pour le compte de la susdite succession.

Un lot de beaux meubles de ménage, etc.

Conditions—Comptant sur adjudication.

[illegible]

PAR HOEY & O'CONNOR.

Propriétés foncières et actions à l'encan.

Succession de James Govan.

No 16,299—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey, encanteur—Bureaux No. 17 rue Carondelet—SAMEDI 7 août 1886, à midi, à la Bourse d'Encan St Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, signé le 30 juin 1886, il sera vendu à l'enchère publique la propriété suivante, savoir:

1. Deux lots de terre avec améliorations désignés comme Nos 1 et 2 de l'ilet borné par les rues Commune, Gravier, Genois et Telemaque.
2. Un ilet de terre désigné comme No. 2098, borné par les rues Musique, Arts, Humanité et [illegible].
3. Un ilet de terre désigné par le No. 1796, borné par les rues Champs Elysées, Marigny, Abundance et Agriculture.

Et en même temps et au même endroit, il sera vendu les actions suivantes:

[illegible] actions du capital stock de la compagnie d'assurance de la [illegible].

Conditions de la vente—Pour les actions du comptant avant le transfert. Pour les propriétés foncières du comptant, les acquéreurs paieront les taxes de 1886 et déposeront 10 pour cent au moment de la vente.

Actes de vente aux frais des acquéreurs pardevant A. Hero, Jr. notaire.

6juillet—6 17 24 31—août 7

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriétés améliorées et [illegible] dans les Premier et Quatrième Districts, rues St. Joseph et Josephine,

Et une maison de résidence rue Market.

Succession de Mme Martin J. Farrell.

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey, Encanteur, Bureau No 17 rue Carondelet—SAMEDI, 24 juillet 1886, à midi, à la Bourse d'encan St-Charles, il sera vendu à l'encan, en vertu d'un arrêt de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté du 17 juin 1886, et rendu dans la dite succession de Mme Martin J. Farrell, No 17,369 de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, les propriétés dont suit la description:

1. **La maison double en briques, 9[illegible]** rue St. Joseph, [illegible]
2. **La maison de résidence en bois à deux étages, 112 rue Market,** [illegible]
3. **La maison cottage à un étage, Nos 93 à 99 rue Josephine,** [illegible]

Ces maisons sont dans de bonnes rues, dans un quartier populeux et respectable, à proximité de trois lignes de chemins de fer [illegible].

Conditions—Un tiers ou plus comptant, au gré des acquéreurs, le reste à un crédit de un et deux ans [illegible] et un dépôt de 10 pour cent sera requis au moment de la vente.

Les actes de vente pardevant James J. Woulfe, notaire.

20juin—20,26—juil3 10 17 24

Propriétés foncières dans le Cinquième District, à l'Encan.

Jerry Mine et als vs Mark Mine et als.

No 17,754—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey, encanteur—Bureau No 17 rue Carondelet—SAMEDI, 7 août 1886, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, en vertu d'un jugement rendu dans l'affaire ci-dessus par l'Hon. W. T. Houston, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, signé le 28 juin 1886, il sera vendu à l'enchère publique la propriété suivante, savoir:

1. Deux lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Cinquième District, désignés comme lots Nos 21 et 22 de l'ilet borné par les rues Jackson, Madison, Market et Monroe.
2. Un lot de terre avec améliorations à McDonoghville qui est le lot No. 4 de l'ilet No. 19 borné par les rues Decatur, DeArmas, Monroe et Madison.

Et le même jour, à 2 heures P. M., dans le local No 20 rue Madison, il sera vendu—

Un lot de meubles de maison.

Conditions—[illegible]

Actes de vente aux frais des acquéreurs par devant Jas. J. Woulfe, notaire.

6juillet—6 17 24 31—août 7

ANNONCE JUDICIAIRE

Arthur Leibe vs. Ernest Hebersmith, alias Hebersmith.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No. 11,2[illegible]6—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente aux enchères publiques à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et de Natchez, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 31 juillet 1886, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville dans l'ilet No 194, borné par les rues Melpomène, Prytania, Terpsichore et St Charles, mesurant trente six pieds de face à la rue Prytania sur une profondeur de cent vingt-huit pieds, étant le lot No 8.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
[illegible]—29—juil 6,13,20,27,31